L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 3 JANVIER.

COLLÉGE COMMERCIAL DE DOLBEAR. — Ce collége, situé rue du Canal 203, n'a rien perdu de sa vaste réputation. Il est ouvert tous les jours de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Il y a des classes de 6 à 9 heures pour ceux qui ne peuvent assister à celles du jour, et de midi à une heure il y a une classe pour les jeunes dames. Voyez l'annonce.

CHEZ DANZIGER.—La douceur de la saison a engagé la maison Danziger à opérer un grand rabais sur toutes ses marchandises d'hiver qu'elle se propose d'écouler à la moitié de leur valeur. Signalons aussi aux dames des indiennes de tout genre à des prix on ne peut plus engageants et 500 paires de gants blancs et noirs pour dames à 50 cents la paire, ainsi qu'un grand choix de voilettes et de ruches à un bon marché fabuleux.

PIANOS DE RENCONTRE.—M. Louis Grunewald, rue Baronne No 18, annonce aujourd'hui qu'ayant en magasin quelque 25 bons pianos de seconde main qui ont été loués ou qui ont été reçus en échange de pianos neufs, il est disposé à les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur, pour du comptant ou des payements mensuels. Les prix de ces instruments varient de $50 à $175. Ils sont très suffisants pour les commençants.

BIJOUTERIE.—M. A. Bonnet, rue Royale [illegible], annonce à ses nombreux habitués qu'il a à leur disposition un magnifique assortiment de bijoux et de joyaux en or qu'il a choisis en Europe, qu'il garantit sous tous les rapports et qu'il offre à des prix d'une modicité extrême. L'assortiment se compose de montres, diamants, chaînes, bagues, bracelets, parures et de mainis autres articles d'un prix et d'une élégance extraordinaires. Le choix en est varié et très riche et nous le recommandons aux personnes qui ont des emplettes à faire.

RHUMES. — Nous conseillons l'usage du Baume Pectoral aux Navets Indiens dans les cas de toux, asthmes, bronchites, catarrhes et d'irritation de la gorge et des poumons. Ce merveilleux baume est préparé par M. B. Laplace, pharmacien, rue des Champs Elysées 23 et 25, qui en vend le flacon au prix d'une piastre. C'est un remède à bon marché et dont l'effet est certain. Il y a beaucoup de grippes en ce moment et les personnes qui toussent feraient bien d'essayer du "Baume Pectoral."

PIPES ÉCUMES DE MER, PORTES-CIGARES, &c.—Nous signalons à l'attention des commerçants de la ville et de la campagne, l'annonce de M. Hermann Isaac, insérée plus loin. Les relations de ce dernier avec les grands fabricants d'Europe le mettent à même de vendre à meilleur marché qu'à New-York même. Les nouvelles marchandises qu'il reçoit journellement. Ainsi qu'on le verra en parcourant l'annonce, le public est invité à aller examiner son stock.

RÉDUCTION DE PRIX.—Notre habile et élégant tailleur de la fashion, M. L. Girot, rue du Camp No 18, annonce aujourd'hui que la saison étant fort avancée, il s'est décidé à opérer une grande réduction sur le prix de ses confections, bien que ses articles soient d'une qualité tout à fait supérieure et du genre le plus nouveau. M. Girot annonce en même temps qu'il a réduit le prix des habits faits sur commande et qu'il est prêt, sur ce point, à offrir toutes les facilités possibles. L'établissement de M. Girot avait déjà pris une extension considérable, mais aujourd'hui son succès va redoubler avec des conditions qui sont plus à la portée de la masse du public.

LIQUIDATION POSITIVE.—M. P. Mallard voulant se retirer complètement des affaires pour cause de santé, s'est décidé à écouler son bel assortiment de meubles et objets d'art au plus bas prix jusqu'au moment de la vente à l'encan qu'il compte faire dans le courant de janvier. Nous appelons donc l'attention de toutes les personnes qui ont des cadeaux à faire, à l'occasion de la Noel et du Jour de l'An sur les occasions favorables qu'elles trouveront chez lui. Elles pourront se procurer, pour un prix très raisonnable, un objet d'art, un article de fantaisie, un de ces jolis riens qui font si bien sur une étagère, tout cela choisi avec goût et ayant ce cachet artistique qui en triple la valeur. Nous engageons nos lecteurs et nos lectrices à aller jeter un coup d'œil sur ces belles choses, au milieu desquelles on peut faire, à coup sûr, choix d'un cadeau qui sera apprécié comme un souvenir durable et agréable du donateur ou de la donatrice.

[illegible] lecteurs devraient essayer du café grillé qui se vend au grand dépôt de [illegible] rue du Camp 5.

ASSESSEMENT Nos 181, 182 et 183.—Voyez à la colonne des notices spéciales la mort de M. Eisenman, W. L. Campbell et Anna M. Laug. Payable au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp No 18.

Chapeaux fashionables aux magasins de chapeaux de R. E. Lee.

—La *République française* a commencé une série d'articles sous le titre de: *Paris souterrain*. Nous lui empruntons ce passage très curieux et probablement ignoré sur le rôle important que les carrières auraient pu jouer au point de vue de la défense de Paris.

Un grand nombre de Prussiens avaient travaillé dans les carrières; ils les reconnaissent et pouvaient, par conséquent, des puits ouverts dans leurs lignes, arriver jusqu'au centre de Paris. On mura les galeries aux fortifications. Cette mesure ne suffisait point. Quelques jours plus tard, près du boulevard Saint-Jacques, nous pénétrâmes, avec le capitaine d'état-major de Braumont, dans un repaire d'Allemands. La surveillance était incomplète. En plusieurs endroits, notamment à Montsouris, entre le palais du bey de Tunis et le chemin de fer de ceinture, les entrées manquaient de portes.

Même négligence dans les plaines. Pour empêcher l'accès des puits, on avait tout simplement enlevé trois ou quatre échelons aux mâts de perroquet,—ce qui ne nous empêcha nullement de descendre dans les souterrains, le 19 décembre, derrière le parc du Grand-Montrouge.

Accompagnés de deux mobiles, nous avançâmes avec une prudence sous les pieds de l'ennemi. Après une demi-heure de marche, trois barricades, hautes de cinquante centimètres, apparurent dans le rayon de notre lanterne. Nous les franchîmes le revolver au poing, et nous allâmes jusque sous les batteries prussiennes de Bagneux.

Était-il possible de faire passer quelques centaines de soldats dans les carrières, d'enclouer la nuit, par un coup de surprise, les formidables canons Krupp, et de tenter aussitôt une trouée?

Mais le projet que nous avions tout spécialement étudié, dont la réussite paraissait aussi certaine à M. Rampont qu'à nous-mêmes, c'était l'organisation du service postal à travers les carrières. Nous dépassions sous terre le triple cercle de fer et de feu qui enserrait Paris, et il eût été facile de communiquer avec les départements. Tous les efforts dans ce sens se brisèrent malheureusement contre la mauvaise volonté ou l'inertie de l'état-major général.

—On lit dans le *Figaro*:

Moscou, 2 décembre.

Hier soir a eu lieu le bénéfice de Mme Adelina Patti avec le *Barbier*. Le théâtre a été éclairé *à giorno*. On peut dire que les ovations ont commencé à huit heures et n'ont eu fin qu'à minuit. Les bouquets et les couronnes sont tombés sur la scène *par avalanches* et voici les cadeaux que la bénéficiaire a reçus de abonnés: Un diadème composé d'étoiles en rubis et diamants. Une broche diamants. Une couronne en or massif. Une tasse et soucoupe émaillées ornées de pierreries. Un éventail en nacre ouvragé. Enfin une bague avec rubis et diamants.

C'est évidemment le plus beau bénéfice que Mme Patti a eu à Moscou.

Demain Mme Patti sera à St-Pétersbourg. Elle doit faire là sa rentrée le 7 avec *Traviata*.

TENTATIVE DE MEURTRE SUR UN OFFICIER.—Voici déjà plusieurs attaques contre les officiers de la ligne qui nous sont signalées depuis quelques jours.

Hier, en a eu lieu une nouvelle, qui a pris tout à fait les proportions d'une tentative de meurtre.

Un lieutenant passait, vers huit heures du soir, boulevard Richard-Lenoir, lorsqu'au coin de la rue d'Angoulême, il se vit brusquement assailli par quatre individus qui se jetèrent sur lui en cherchant à le désarmer, et en criant:

—Il n'en faut plus, de la ligne.... Elle tire sur le peuple!....

L'officier tira un revolver de sa poche, et fit feu deux fois coup sur coup. Les quatre misérables, dont deux étaient légèrement atteints, prirent la fuite. Ils étaient malheureusement hors d'atteinte quand les gardiens de la paix accoururent au bruit. (*Figaro*.)

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Mort de S. N. Moody.

Vendredi soir la nouvelle s'est rapidement répandue qu'un événement tragique venait de s'accomplir dans une des plus belles résidences de la rue du Canal. Le colonel S. N. Moody s'était brûlé la cervelle à huit heures du soir, dans sa chambre. Voici les informations que nous avons pu recueillir sur ce malheur qui a plongé une honorable famille dans la désolation.

M. Moody se plaignait depuis quelques jours d'une névralgie qui le faisait beaucoup souffrir. Il avait veillé tard à son magasin jeudi, et, malgré son état de malaise, il avait voulu aller vendredi à ses affaires. Vers midi il dit à son fils qu'il était trop mal pour continuer à travailler et il rentra chez lui. Il dit à sa femme et à sa fille, qui étaient occupées à recevoir des visites du premier de l'an, qu'il allait se mettre au lit, et qu'il ne voulait pas être dérangé.

Vers huit heures et demie du soir, madame Moody venait de faire prendre une potion à son mari et après avoir fermé la porte de la chambre, se préparait à redescendre au salon lorsqu'elle entendit le bruit d'un coup de pistolet. Elle rentra précipitamment dans le chambre et aperçut son mari étendu mort sur le plancher et tenant encore à la main un pistolet qu'il avait dû prendre dans le tiroir de son bureau. Il avait dû se placer devant une glace et faire feu en se posant le canon du pistolet sur la tempe gauche. La mort a été instantanée.

On pense qu'il a dû commettre cet acte de désespoir dans un moment de souffrance intense. Le mal dont il était affecté avait occasionné un ramollissement du cerveau.

Le colonel Moody était revenu d'Europe vers le 15 novembre avec sa famille qu'il y était allé chercher. Natif de Manchester, Angleterre, il était venu en Amérique en 1849 avec son frère, T. W. Moody et après avoir été employé chez son oncle Charles Leighton, il avait commencé les affaires pour son compte en 1851, à l'encoignure du Passage de la Bourse et de la rue du Canal, puis avait transféré son magasin à l'encoignure Royale où il est actuellement. Il avait acheté la bâtisse de granit où est son magasin et il était également propriétaire de sa magnifique résidence rue du Canal. M. Moody laisse une veuve et trois enfants. Son enterrement doit avoir lieu ce matin à neuf heures. Le défunt était très libéral et très hospitalier et sa mort a causé dans la communauté une profonde impression.

LE SOUS-COMITÉ CONGRESSIONNEL.

Second jour.—Séance du soir.

Nous complétons le compte-rendu des dépositions reçues jeudi soir, par le comité.

Le Sénateur Allen Green a célébré le 4 juillet par un immense barbecue radical, et organisé des meetings de noirs; il a été averti quelques jours après de ne pas exciter les gens de couleur, et finalement prié de donner sa démission en même temps que les officiers de paroisse. Il attribue à cela la défaite du parti républicain dans la paroisse de Lincoln.

Nouvelle déposition du général Emory.

—Le général Emory reparait devant le comité et demande à rectifier sa déposition précédente.

"Si ma mémoire est exacte, dit-il, j'ai affirmé que la présence des troupes avait maintenu la paix; j'aurais dû dire que les désordres étaient si fréquents que je jugeai nécessaire de prendre toutes les précautions. Un désordre ici aurait été exagéré dans de plus grandes proportions que dans toute autre ville. Je crois que ma première assertion était beaucoup trop générale. "Il est probable que les élections se seraient passées dans un calme parfait sans la présence des troupes fédérales."

M. Foster—Oh cela aurait-il été exagéré? Serait-ce à Washington?

Le général—Non; mais dans cette ville où le bruit d'un pistolet suffit en tout temps pour créer de l'émotion.

Le juge James E. Trimble déclare que les élections dans la paroisse Lincoln, ont eu lieu tranquillement et sans intimidation. Il n'y avait aucune organisation clandestine. Il tient du juge Graham qu'on a dit aux nègres que s'ils ne votaient pas le ticket républicain la cavalerie exercerait contre eux des dragonnades et les emmènerait à la Nouvelle-Orléans. La présence de la cavalerie fédérale a eu pour effet d'intimider nombre de citoyens blancs qui se sont réfugiés dans les bois. Le député marshall des Etats-Unis Selye avait entre les mains un certain nombre de warrants en blanc, qu'il pouvait remplir *ad libitum*.

Cette attitude de la cavalerie fédérale a privé beaucoup de blancs du droit de vote. Dans ma paroisse, la population blanche était désireuse de voir les noirs voter. Une longue liste de noms était colportée par la cavalerie, et comme ils ne voulaient pas faire d'arrestation avant l'élection, nombre de suspects se sont cachés pour être en sûreté. Après l'élection, ils se sont présentés pour être arrêtés ce que l'on n'a pas fait. Mon district comprend cinq paroisses. Dans celle de Jackson, il n'y avait pas de ticket républicain. La question était tenue locale dans deux paroisses. L'élection a été tranquille.

Quelque fût le ticket qu'un homme de couleur voulût voter, on le lui donnait. Dans la paroisse [illegible], on a volé le registre et la boîte du poll No. 1. Je suis républicain, et je crois que tout honnête homme partisan des principes républicains peut vivre en paix dans toutes les parties de l'État. L'officier des Etats-Unis a usurpé les télégraphiques; on l'a arrêté; il a plaidé coupable, déclarant qu'il avait exécuté les ordres du Marshall des Etats-Unis.

A dix heures le comité s'ajourne au lendemain à dix heures du matin, dans la Douane.

Troisième jour. Vendredi matin.

Le comité s'est réuni vendredi matin dans la Cour de District des Etats-Unis.

T. B. Stamps, sénateur d'État, déclare que 200 noirs environ ont voté le ticket démocratique par crainte de perdre leur emploi; selon lui pas un noir ne voterait librement pour les démocrates; les événements du 14 septembre ont également alarmé les républicains dont un grand nombre n'ont voté qu'en raison de la présence des troupes fédérales.

J. B. Sullivan, planteur de la paroisse Rapides, dépose qu'il n'a rien vu ni connu qui ressemblât à de l'intimidation contre les électeurs de couleur. Il supposait le nombre de ces derniers votant le ticket démocrate. Jusqu'à présent ils avaient voté pour les républicains et attendu le mot d'ordre de la Nouvelle Orléans. Il ajoute: "j'ai souvent parlé à des gens de couleur, et ils m'ont toujours répondu: 'nous voterons le ticket des blancs.' Il n'a aucune connaissance des prétendues intimidations alléguées par M. Wells, le président du Bureau des Retours.

Michael McGraw, collecteur de taxes et assesseur dans la paroisse Rapides ne peut dire combien de noirs ont voté le ticket démocratique. Aucun noir ne s'est plaint d'avoir été intimidé; les deux races vivaient en bonne intelligence dans son district.

John A. Barret, habitant de la paroisse Rapides, ne connaît aucun fait d'intimidation, aucune menace de renvoi; au contraire, il a entendu dire à un planteur qu'il ne renverrait aucun de ses hommes pour avoir exercé son libre droit de voter. Le nombre des noirs qui ont voté le ticket démocratique est bien plus considérable que dans aucune des élections précédentes.

L'Hon. Jos. Connaughton, membre de la législature de 1872 pour la paroisse Rapides, ne connaît personnellement aucun exemple d'intimidation, mais il a entendu dire qu'il y avait une ligne blanche, et que les chefs républicains étaient menacés de mort; lui-même a été prévenu que ses jours étaient en danger.

Bery Cooper.—Témoin cité à la requête de M. Zacharie. "J'habite à 20 milles au-dessus d'Alexandrie. Je ne connais pas d'organisation sous le nom de Ligue Blanche, ni aucune autre société secrète, non plus que les rôdeurs de nuit. Les gens de couleur étaient mécontents de l'emploi des fonds d'école et de la banqueroute de la caisse d'épargne des affranchis. Chez moi, quinze ou vingt de mes hommes ont voté le ticket démocratique. Les ouvriers d'autres habitations ont suivi cet exemple. Ils sont venus de leur plein gré m'annoncer qu'ils avaient voté le ticket démocratique." Le témoin ne connaît qu'un seul fait d'intimidation.

Le comité s'est alors ajourné jusqu'à 8 heures du soir.

Séance du soir.

E. V. Leclerc, chef de police, résidant à la Nelle-Orléans, répondant à M. Phelps: j'ai seulement entendu dire à mes détectives que des forces se rassembleraient lundi prochain et se rendraient à la maison d'État pour y installer les membres de l'opposition qui prétendent être élus.

A M. Potter: par opposition j'entends les Conservateurs, je ne vais pas jusqu'à dire que je pense qu'ils expulseraient les Républicains, mais qu'il y aurait du désordre. Je suis informé de la convocation de la compagnie du capitaine Guillotte, Louisiana rifles, afin de s'exercer dans la rue Poland. Je ne connais pas de loi qui interdise aux citoyens de se réunir pour manœuvrer. J'ignore quel est le nombre des membres de la Ligue blanche; on l'estime de 2,500 à 7,000. La police que je commande comprend 300 hommes environ, sans compter les surnuméraires. Je connais quelques clubs de couleur nommés "Reformers"; j'ignore s'il y a une ligue noire.

Le docteur R. L. Luckett, planteur et médecin de la paroisse Rapides, déclare que tout y était tranquille avant les élections; qu'il n'y avait aucune menace de renvoi, aucune intimidation. Soixante pour cent des gens de couleur ont voté dans son quartier, le ticket démocratique. Il approuve l'exclusion des officiers républicains par les hommes de McEnery après le 14 septembre; il regrette seulement qu'on ait employé la force. "Dans mon opinion, ajoute-t-il, l'installation des fonctionnaires de McEnery n'a point intimidé les gens de couleur. Le gouverneur Wells, du Bureau des retours s'est opposé le plus activement à ce que les noirs votassent pour M. Jeffries et pour moi.

Le vote a été très-complet. Nous estimons toujours qu'il y avait 300 noirs ou plus qui ne votaient jamais, et que nous pouvions toujours compter sur une majorité de 200 ou 300 voix. Nous nous attendions à entraîner plus de vote de couleur que dans les élections précédentes, car ces noirs étaient fatigués du mauvais gouvernement et des taxes."

Le cant. W. Bodley.—Négociant de la Nouvelle Orléans, déclare qu'il est républicain, mais opposé à ceux d'ici, et au parti Kellogg. Ses affaires ont souffert de ce gouvernement qu'il a toujours dénoncé. Depuis deux ans il a cessé de voter le ticket républicain.

M. H. Twitchell, sénateur d'État, planteur dans la paroisse de la Rivière Rouge, politicien de profession. Il se plaint d'avoir été frappé d'ostracisme; des gens de sa connaissance refusaient de lui rendre son salut. D'après le meurtre de ses amis, le séjour de la paroisse était devenu malsain pour lui. Après ce personnage, on avait résolu, depuis les affaires de septembre, de proscrire tous les républicains; la preuve en est dans le meurtre des officiers républicains et de quelques nègres, avertis par ses amis démocrates; il a déguerpi, et bien lui en a pris, car il aurait été tué sur la place. Il est retourné avec lui derrière les troupes fédérales et y est resté jusqu'après l'élection. Il ne rentrera pas dans ces pénates s'il n'a pour le protéger un corps de troupes des Etats-Unis. On a tué six blancs à la fois à Coushatta.

Le général Campbell désire qu'on examine ce massacre de Coushatta, car il considère ce fait comme ayant eu une très grande influence sur l'élection.

Le juge Dibble dit que jamais ce fait n'avait été l'objet d'une enquête contradictoire.

M. Zacharie répond que les conservateurs ne demandent pas mieux que d'examiner en détail cet ordre de faits dans toutes les paroisses. Mais il s'opposerait certainement à ce qu'on envoyât les témoins d'un seul côté.

Chas. Pockett, de la paroisse Natchitoches, a subi aussi l'ostracisme, mais seulement lors des élections. Il n'a pas tremblé pour ses jours, quoiqu'un jeune homme ait essayé un coup de feu et se soit réfugié dans la maison de cour.

Le gouvernement de la paroisse a été détestable. Les taxes s'élèvent à près de 8 pour cent; c'est une confiscation, qui soulève le mécontentement contre les officiers. Les élections n'ont été l'objet d'aucune intimidation, l'hostilité était dirigée contre des individus, les officiers de paroisse. Le témoin signale les qualités éminemment administratives de la famille Boullt qui a fourni une pépinière d'officiers; D. H. Boullt Sr. est collecteur de taxes; D. H. Boullt Jr. juge de paroisse député collecteur, arpenteur et commissaire-priseur de paroisse; H. Boullt député shérif et député marshall; Chas. Boullt, juré de police; D. H. Boullt contrôlait la Cour de district, la Cour de paroisse et jury de police; un nègre de la plantation Boullt était juré de police, un autre inspecteur d'enregistrement. La paroisse est ruinée, on ne lui a rien laissé.

Quatrième jour.—Séance du samedi matin.

Le comité s'est réuni à 11 heures.

Chas. S. Abell, secrétaire du Bureau des retours, comparaît le premier.

Il a remis tous les papiers du Bureau, à l'exception des minutes, au secrétaire d'État, le jour de l'ajournement.

Tous les témoignages recueillis par le Bureau ont été écrits et se trouvent annexés au dossier de chacune des affaires venues sous les yeux du Bureau. Il est en mesure de produire les minutes. Aucun des papiers remis au Bureau n'a disparu à sa connaissance.

M. Phelps.—Que faisait le Bureau quand on lui remettait des protestations?

Le témoin.—Le Bureau comptait généralement les retours auxquels ces protestations se référaient, et en remettait l'examen. On a rejeté des documents sans les faire entrer dans les minutes. On n'a pas mentionné non plus dans les minutes les changements que le Bureau a cru devoir faire dans les retours.

Les conclusions et les décisions ont été prises en séances exécutives sans être consignées dans les minutes. Il n'existe aucune pièce verbale de ces changements, le seul moyen de les obtenir est de comparer les retours originaux faits par les inspecteurs, avec les résultats publiés ou promulgués par le Bureau.

On a joint au dossier un témoignage dans le cas de la paroisse Rapides.

Charles Provosty, peut attester l'existence de clubs de couleur qui ont agi contre le parti républicain aux dernières élections: Il y avait dans le Deuxième Ward un club nombreux, exclusivement composé de noirs, qui ont appuyé le ticket conservateur parce qu'ils étaient fatigués du gouvernement existant; ce club a voté le ticket démocratique [illegible] en masse et à bulletin ouvert.

George Dupré déclare qu'il a organisé, dans le Troisième Ward, un club de noirs qui a donné plus de 300 votes. La majorité conservatrice de son poll s'est élevée à 127. Tous les votants étaient des noirs vaillants. Le témoin est capitaine de la compagnie de la Ligue blanche [illegible] qu'il n'y a aucun préparatif [illegible] pour lundi prochain.

Le major Wm. M. Robinson, éditeur du Républicain de la Nouvelle-Orléans, explique certains articles [illegible] empruntés au *Times* de Shreveport et au *Vindicator* de Natchitoches, etc.

A. B. Levisee, habitant de la paroisse Caddo, a voté le ticket radical et se plaint d'ostracisme. M. Potter lui ayant demandé s'il était élu à la Législature, il répond qu'il avait été candidat:

"Pour élu, déclaré membre par le Bureau des retours mais non par le vote populaire."

E. W. Baker, juge de la paroisse Bossier, se plaint aussi de l'ostracisme social exercé sur une grande échelle.

Joseph Bowling, commerçant de la Nouvelle-Orléans, déclare que le mauvais état des affaires est tel qu'on s'effraie de se lancer dans aucune entreprise; il attribue la crise aux taxes exorbitantes. Une preuve de ce malaise est dans la quantité de maisons de commerce à louer; les propriétaires en offrent quelques-unes à condition que les occupants paieront les taxes, et ne trouvent même pas de preneurs. Après le 14 septembre, l'espoir de voir rétabli le gouvernement du peuple, avait ranimé les espérances, on prévoyait une reprise. L'état actuel des affaires fait naître chez beaucoup d'habitants l'idée de quitter la Louisiane. On condamne généralement tout meurtre commis dans la ville. L'insuffisance de la police républicaine empêche d'arrêter les coupables.

M. Foster désire savoir si les assassins sont généralement condamnés par la communauté et si les tribunaux leur appliquent la loi, et si cette impunité des assassins a pour effet d'empêcher, dans une forte mesure, l'émigration de se diriger vers cet État.

Le témoin ne le croit pas.

M. Potter désire savoir si le gouverneur Kellogg n'a pas l'habitude de gracier en masse les criminels, tels que meurtriers, etc., s'il n'existe pas un mépris pour la loi; si enfin ces pardons en masse ne contribuent pas à ce mépris. Le témoin est de cet avis.

James Graham, auditeur d'État, constate la dépression générale des affaires manifestée dans la dépréciation des propriétés foncières. Il attribue cette dépréciation au mauvais gouvernement, à l'élévation des taxes, au manque de confiance dans l'administration des affaires d'État. En ce qui concerne les propriétés foncières, il n'y a pas de vente possible.

Le peuple a repoussé les amendements constitutionnels parce qu'ils semblaient cacher le dessein d'une répudiation sous prétexte de réduire les taxes. La dette d'État qui était de dix millions avant la guerre, est aujourd'hui de 40 millions. Le témoin n'a jamais entendu dire qu'il fut plus facile d'acheter un vote démocratique à la législature qu'un vote républicain.

M. Graham éclaire le comité sur l'appropriation, par certains officiers radicaux, des bons du Louisiana & Texas Railroad. Le bureau de Consolidation a rencontré de l'opposition parce qu'il a refusé la dette honnête de l'État, et, accepté six millions de valeurs frauduleusement émises. En conséquence ces dernières seront légalisées et le peuple devra les payer.

J. M. Seixas, courtier à la Nouvelle-Orléans depuis 21 ans, atteste la crise générale des affaires. Il mentionne au sujet de Kellogg le fait qu'il a souscrit mille piastres pour les malheureux de Shreveport, et qu'il fut accusé plus tard d'avoir puisé pour cela dans le trésor public.

M. Foster a relevé la gravité de cette accusation et a demandé des preuves. Le témoin a répondu que l'accusation avait été publiée, et qu'il ne l'avait jamais vue réfutée d'une manière satisfaisante. Il pense que Kellogg n'est pas un homme véridique, et qu'il ne le croirait pas sous serment.

Au sujet des autres républicains, le témoin ne pense pas que Lowell, le speaker actuel de la Chambre, et membre du Bureau de Consolidation, ait un passé bien honorable; il a cité la disparition des fonds du Bureau des Postes, dont Lowell reste accusé, après avoir fait un compromis avec le gouvernement par un versement de 7,000 dollars.

Les officiers républicains de l'État sont mal représentés.

L'évêque Wilmer.

M. Phelps lui explique que le Comité serait bien aise de recevoir son témoignage.

L'évêque affirme qu'il y a dans tout l'État, une dépression des affaires. Il l'attribue à plusieurs causes, mais surtout au désordre de l'administration actuelle. Il n'y a pas de sécurité pour les propriétés, parce que les voleurs échappent au châtiment, les officiers de justice, la plupart du temps, étant d'accord avec les coupables. Il y a une vaste démoralisation, car on peut observer que pour ces délits petits ou grands, ces gens ne paraissent pas perdre d'influence.

Il n'y a de sécurité ni pour les personnes ni pour les propriétés. Au sujet des officiers de l'État en général, le témoin a de bonnes raisons pour en être souverainement dégoûté. Il y a de notables exceptions.

M. Phelps—A votre connaissance quelle intervention, l'un ou l'autre parti, a-t-il exercé pour entraver la liberté des votes?

Le témoin dit que c'est comme dans l'administration fédérale. Un homme qui emploie des électeurs insiste pour qu'ils votent conformément à ses intérêts. Il n'a jamais connu d'homme renvoyé pour avoir voté contre l'avis de ses patrons. Il a entendu beaucoup de noirs dire qu'ils auraient voté volontiers le ticket démocratique sans la crainte d'être persécutés par les gens de leur race.

A. E. Léonard a eu à répondre sur le ton de certains articles de son journal, le *Times* de Shreveport.

Hugh Campbell a présenté un numéro du *Bulletin* de la Nouvelle-Orléans où l'on demande la résistance aux autorités fédérales (28 août.)

Henri Wagner, habitant de la paroisse Ibérie, a voté le ticket démocratique ainsi qu'un grand nombre de noirs. Il y a un club de couleur dans la paroisse, ils ont voté le même ticket parce qu'ils y ont vu le salut du pays.

John James, de couleur, habite la paroisse d'Ibérie; il a voté le ticket démocratique, parce qu'il le préférait. Beaucoup de noirs ont fait de même.

Martin Tiger, de couleur, habitant la paroisse Ibérie a voté le ticket de la Ligue Blanche. Il est de la ligue et compte voter avec elle jusqu'à la mort.

Jas. G. Taylor, de couleur, était président d'un club de couleur dans le 3e ward, lequel comptait 128 membres. Il a quitté le parti en voyant [illegible] faire du mal. Il a entendu dire que les rats quittent un navire près de sombrer.

W. E. Keys, habitant de la paroisse de Terrebonne. Il était candidat sur le ticket de transaction. Il a été élu à une majorité de 130 voix, mais le Bureau des Retours l'a rejeté.

Séance du soir.

Après les témoignages [illegible] J. Higby et du gén. Busey qui ont décidé l'assistance.

Le comité écoute M. Jonas, de la banque du Canal. Le défaut de confiance dans le gouvernement a fait perdre beaucoup d'affaires à la ville. C'est une ruine générale; nous payons plus de taxes aujourd'hui que jamais. Les assesseurs ont réduit l'État depuis Warmoth. Nous sommes menacés de banqueroute. Les juges n'inspirent aucune confiance, ce sont pour la plupart des hommes de parti. Il nous faut un gouvernement légal, loyalement élu. Nous ne voulons plus être dupés. Nous nous contenterions d'un honnête gouverneur républicain, s'il était [illegible].

Question de W. Foster.—Avez-vous un honnête homme dans votre législature?

Le témoin.—Oui, cet-il. (Rires.) L'administration est corrompue. Je n'étais pas ici le 14 septembre, mais je suis revenu le lendemain. Tous ceux que j'ai rencontrés dans la rue semblaient joyeux, la ville elle-même paraissait rajeunie. Les retours des élections sont une farce. Le peuple a été dupé.

Quant au Bureau de police, c'est une institution municipale, et cependant on l'emploie comme des troupes d'État.

M. Jos. H. Oglesby, de la Chambre de commerce. Je ne suis pas un politicien, et je ne puis vous répondre au sujet du crédit de l'État. Je pense qu'avant 1871 on a donné pour des entreprises beaucoup de bons qui eussent été mieux employer ailleurs. On a attaqué l'administration de Kellogg au sujet du North La. R. R. nous nous sommes efforcés [illegible] et moi, d'obtenir un bill de consolidation qui exclut les fraudes.

Je regarde la situation financière comme étant meilleure qu'il y a 35 ans. Nous avons en la seconde des meilleures récoltes de coton; tout se fait sur la base du comptant. Les avances faites en 66-67 et 68 ont amené la banqueroute. Depuis nous avons été plus prudents. Les récoltes se sont accrues et l'on est devenu plus économe. Donnez-nous le canal, et nous verrez que nous battrons le Baltique et la Mer Noire de 11 cents par livre pour le maïs à Liverpool.

Le gouverneur Kellogg a appuyé tous les bills recommandés par la Chambre de Commerce.

L'État est incapable d'entretenir ses levées.

On a lu la lettre de Kellogg où il prétend être le gouverneur légalement élu.

Potter a proposé qu'on la publiât.

M. Zacharie a dit que le membre de la Législature qu'on croyait enlevé a été arrêté dans la paroisse St-Tammany, sur l'accusation de détournement.

Le général de Trobriand.—Je me trouvais ici le jour des élections, j'avais l'ordre de maintenir la paix. Je postai mes troupes à la station de police, aucun de mes officiers ne fut appelé à intervenir. Je suis resté depuis dans cette ville. Je n'ai jamais rien vu susceptible de provoquer le désordre. Beaucoup de gens se plaignent du gouvernement d'État, mais je n'ai jamais entendu parler de désordre.

Le gouverneur McEnery présente ici la lettre qu'il a écrite il y a quelque temps à Kellogg pour lui offrir de choisir deux citoyens tandis que lui, McEnery, en prendrait deux autres; les quatre s'adjoindraient un arbitre pour compter les retours de 1872.

S. H. Kennedy.—Le manque de confiance a causé tous ces maux. [illegible]

Un M. Kennedy de New York est venu [illegible] la Législature un bill [illegible] à la Nouvelle-Orléans. Je fis [illegible] et quand il arriva à la Chambre il fut mis de côté; et j'apris plus tard que la Législature s'était [illegible] à voter contre tout bill de chemin de fer en concurrence avec le Chattanooga R. R.

L'affaire du 14 septembre a causé une grande joie, je pense que si le succès était maintenu, nous aurions vu beaucoup d'émigrants.

On manque de confiance dans la Législature, dans l'Exécutif et dans le corps judiciaire.

J. M. Payne, marchand depuis 35 ans, voit diminuer rapidement sa fortune chaque année, depuis la fin de la guerre. Il se plaint de la paresse des noirs sur les plantations. Il avait à St. Laudry une habitation qu'il a abandonnée depuis 3 ans.

Le comité s'ajourne ensuite à lundi, 10 heures et demi.

LE PREMIER DE L'AN.

Jamais nous n'avions entendu autant de tapage en signe de réjouissance que celui qui a été fait par les boys de la ville du Croissant pour célébrer le passage de 1874 à 1875. Jamais il n'y a eu pareille consommation de pétards, de chandelles romaines et de poudre. Les vieux mousquets et les pistolets de la plus haute antiquité semblaient avoir été sortis de leur cachet et pour contribuer à assourdir les paisibles habitants restés dans leurs demeures. Il n'y a pas eu plus de tués et de blessés, ce n'est pas faute de whiskey, ni faute d'imprudence et de témérité. Un homme assassiné, un enfant tué par un autre, un jeune garçon mortellement blessé et pas mal d'accidents constituent le bilan de la célébration du premier Jour de l'An 1875. Il faut ajouter à cela quelques suicides et quelques incendies et on voit que l'année débute assez mal. Espérons que sa gourme jetée le nouvel An se comportera mieux.

Rumeurs.

Les rumeurs les plus extraordinaires ont été mises en circulation dans la journée d'hier. La plupart étaient sans aucun fondement, notamment celles relatives à Barber qu'on avait fait tuer par un radical de la Douane, et du juge McArthur, disparu depuis trois jours et dont le corps ne nullement été retrouvé dans le Bassin ni ailleurs.

Une autre rumeur relative à un enlèvement de A. J. Cousin, de St-Tammany, qui a été déclaré élu représentant par le Bureau des retours, paraît se réduire à ceci: A. J. Cousin a été invité à faire une partie de pêche au lac et il s'est embarqué à Milneburg à bord d'une goélette ou d'un yacht. C'est là du moins ce que nous avons entendu dire. Le représentant réellement élu de St-Tammany est M. Maxime Cousin et son concurrent le sait parfaitement. Peut-être n'a-t-il pas envie de prendre un siége qui ne lui appartient pas?

Arrivée de troupes fédérales.

Il est arrivé depuis quelques jours 500 hommes de troupes fédérales pour renforcer les troupes qui sont à la Nouvelle-Orléans.

Préparatifs à l'Hôtel St-Louis.

Il est entré hier à l'Hôtel St-Louis par la rue Toulouse, 25 caisses d'armes et de munitions, sans doute pour armer la soi-disant milice que doit commander le général Hugh Campbell, ex-sénateur fusioniste, aujourd'hui avocat de Kellogg devant le comité congressionnel.

Trois charretées de vivres et de provisions ont débarqué hier entre six et sept heures du soir, leur contenu devant la porte de la Maison d'État rue St-Louis et les barils ont été vivement transportés dans l'intérieur. On pense que d'ici à lundi, Kellogg se propose de loger et d'héberger les législateurs radicaux élus par le peuple et par son bureau. Il les tiendra en charte privée de peur qu'ils ne désertent.

Homicide.

Un nommé F. McKay Dunn, homme de couleur, employé à la Douane et l'un des administrateurs de l'Hôpital de Charité, se trouvait dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit et demi, rue du Canal, près de la rue du Bassin, au moment où quelques hommes ivres sortaient d'un café. On tirait à ce moment, de tous côtés, des pétards et des coups de pistolet. Ces hommes se mirent à tirer aussi et le malheureux Dunn atteint au côté gauche par une balle tomba mortellement atteint. Il expira une heure après avoir été porté à l'Hôpital. Dans des circonstances comme celles-là on peut penser que la mort de Dunn est accidentelle. Cependant, sur la foi de certaines rumeurs la police s'est mise en campagne et a arrêté une femme nommée Agnes Johnson, demeurant au coin des rues Lafayette et Magnolia comme complice des meurtriers supposés. Suivant une version deux hommes avaient été vus tirant sur Dunn. Cette affaire sera éclaircie par l'enquête du coroner qui aura lieu lundi.

Le chapitre des accidents.

Un jeune garçon du nom de Michel Tracy a reçu, dans la nuit de jeudi, une balle provenant de coups de pistolets que des enfants tiraient pour s'amuser, rue Girod. Il est mort, samedi matin, de sa blessure, à sa résidence, rue Front No 145.

Un garçon de 15 ans, Joseph Bennett a été mortellement blessé par la décharge accidentelle d'un pistolet dans les mains de William Keagh, autre garçon, au coin des rues Jane et Gravier. Bennett a été transporté chez ses parents, encoignure St John et Perdido, et Keagh a été mis à la geôle.

Un garçon de couleur, Frank Johnson, âgé de 15 ans, a été dangereusement blessé d'un coup de pistolet par Henry Simmons, rue Dauphine près de la rue de la Douane. Simmons a été arrêté ainsi qu'Ernest Meyers qui était avec lui. Le blessé est dans une condition critique, chez Mme Fellers, rue Dauphine No 10, où sa mère est employée.

Qui imaginerait que le mais tac-tac peut ne pas être inoffensif. John Harrison a été arrêté au coin des rues Adams et Second, à Carrollton, pour avoir déchargé dans la figure de P. P. Williams son pistolet bourré de mais tac-tac. M. Williams, bien qu'il ait eu plus de peur que de mal a cru que, pour l'exemple, il devait faire arrêter l'imprudent.

Hôpital de Charité.

Il a été admis à l'Hôpital de Charité, pendant le mois de décembre, 586 malades dont 230 américains, et 356 étrangers. Ce chiffre se décompose en outre en 501 hommes et 85 femmes. Le nombre des personnes sorties de l'Hôpital pendant le même temps est de 580 dont 510 hommes et 70 femmes. Il y a eu 92 décès. Il y avait à l'Hôpital, le 1er janvier 1875, 554 malades dont 401 hommes et 153 femmes. Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. A. Johnson, commis.

Misère et maladie.

Un pauvre irlandais, malade et dénué de tout, a été envoyé à l'hôpital de charité. Son nom est John O'Connors, son âge 26 ans.

Boucheries humaines.

Henry Cooper et Daniel Brown s'étant pris de querelle vendredi soir à sept heures, au coin des rues Galennie et Marais, se sont livrés à un duel au couteau. Chacun d'eux a reçu trois blessures. Les deux sont de couleur.

L'année était à peine âgée d'une heure que Fannie Frank a donné un coup de rasoir à Félix Augustin, ce qui est une singulière manière de souhaiter la bonne année. Ceci se passait rue Franklin près de la rue de la Douane. Augustin a été [illegible] la bouillante Fanny a reçu un billet de logement pour avoir [illegible] à la prison des Figaros.

Un peu avant minuit vendredi, Frank Williams, virginien, âgé de [illegible] [illegible]

Le jeu du feu.

Le feu a joué son rôle dans le bal de la nouvelle année.

Vendredi à onze heures du soir, la maison de Lou Dudley, au coin des rues Donana et Bourgogne, a été détruite par les flammes. Les murs se sont effondrés. On sait que Lou Dudley, une des deux femmes de Wheeler, l'ex-voleur membre de la législature, en janvier 1872, tenait une maison de tolérance, et on se rappelle le rôle qu'elle a joué récemment comme [illegible] Bean, superviseur de la paroisse [illegible] qui voulait vendre les documents [illegible] de cette paroisse.

[illegible]

J. Cousin.

Hier soir, à 4 heures 45, le frère de A. J. Cousin a reçu de lui deux lettres où il racontait comment il avait été amené de force dans la prison de paroisse, mis les menottes, transporté au Lac Pontchartrain et mis à bord du steamer Camelia qui partait à 5 heures pour Covington. Les auteurs du coup se disent députés shérifs de la paroisse de St-Tammany. Il a refusé de leur faire connaître de quoi il était accusé. On s'est enquis auprès du capitaine de la prison, et il a répondu que Cousin avait [illegible] été son pensionnaire, mais son nom ne figure pas sur le registre. Il a ajouté que le capitaine Floyd et d'autres s'étaient chargés du prisonnier.

Autre disparition.

Sattler, membre noir de la Législature, pour la paroisse de Carroll, est parti pour la Nouvelle-Orléans par le chemin de fer de Vicksburg. On l'a enlevé du train à la gare du Jackson R. R. et depuis il n'a pas donné de ses nouvelles.

Vols.

Plusieurs déménageurs sans licence arrêtés en flagrant délit, ont été mis sous les verroux. L'un d'eux qui portait une demi-douzaine de noms est bien connu de la police, un autre est un *porter* de boutique du nom de Walter Manuel; il est accusé par M. J. Hyatt, de vol avec effraction.

TEMPÉRATURE.—2 janv. 1875.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 A. M.	64	[illegible]
12 M.	64	[illegible]
3 P. M.	62	17
6 P. M.	60	16

Le Chemin de "Red Shakers flannel" (tout laine) à $1.50. Calicots de "Red Shaker flannel" (tout laine) à $1.25. Garthwaite, Lewis & Miller, rue de la Commune No 100.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Un cas curieux de [illegible]—Musique de l'âge de pierre.—Le [illegible]

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Tout le monde connait les calculs de la vessie, qui tourmentent la pauvre humanité; mais ce que tout le monde ne sait pas c'est que ces concrétions peuvent se former dans un grand nombre d'autres organes. Voilà M. Phipson qui adresse d'ailleurs l'analyse intéressante d'un calcul provenant du poumon et qu'on a expulsé dans un accès de toux. Ce calcul contenait de l'acide oxalique, de l'acide urique [illegible]

Tandis que Richard Wagner s'occupe de la musique de l'avenir, M. Piette, un savant géologue, fait depuis longtemps déjà les recherches les plus consciencieuses sur la musique primitive. [illegible]

[illegible]

M. le docteur Landowski communique à l'Académie un travail intéressant sur le *koumys*. Qu'est-ce que le koumys? M. de Lesseps, grand-oncle de M. Ferdinand de Lesseps, qui en 1788 traversa le Kamtchatka pour rapporter à Versailles les papiers de la *Peyrouse*, dit en parlant des Yacoutes, peuple nomade du nord de l'Asie:

"Dans un coin de la Yourta est à demeure un baquet de cuir. Chaque jour on y verse du lait de jument, qu'on agite avec un bâton, pareil à celui qui sert à battre le beurre. Tous ceux qui entrent, les hommes surtout, ne manquent jamais, avant de vaquer à d'autres travaux, de battre ce lait pendant quelques minutes. De là provient cette boisson aigrelette [illegible] koumys. [illegible] capiteux."

Nous reviendrons sur ce sujet. [illegible]

DR. E. D[illegible].

NIL NOVI.—Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Dumas signalait une lettre de M. Miller, de la bibliothèque de l'Arsenal, relative à la brochure de M. E. Duchemin, [illegible]

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

[illegible]

ANGLETERRE.

[illegible]

ESPAGNE.

[illegible]

PRUSSE.

[illegible]

CUBA.

[illegible]

WASHINGTON.

[illegible]

VICKSBURG.

[illegible]

NEW-YORK.

[illegible]

ALBANY.

[illegible]

BALTIMORE.

[illegible]

BULLETIN FINANCIER.

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 2 janvier 1875.

COTON.—Les ventes aujourd'hui s'élèvent à 7,250 balles à des prix qui n'exigent aucun changement [illegible]

[illegible]

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

[illegible]

PRIX DES DENRÉES.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

[illegible]

Liste des lettres restant au Bureau de la Poste, le 3 janvier 1875.

[illegible]